

MEDIPOLE de Koutio
Remise du permis de construire



GOUVERNEMENT DE LA
**NOUVELLE
CALÉDONIE**

Dossier de presse
14 juin 2010



Le Médipôle de Koutio qui obtient aujourd’hui son permis de construire délivré par la ville de Dumbéa, franchit aujourd’hui une étape importante sur la voie de sa réalisation...

Compte tenu de la complexité et de la densité du dossier, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accompagné financièrement la mairie de Dumbéa afin que celle-ci recrute temporairement des techniciens supérieurs supplémentaires, se dote d’une assistance administrative pendant les quatre mois d’instruction du permis. A ce renforcement humain se sont ajoutées la mise à disposition matérielle d’ordinateurs et des formations au logiciel de travail.

... une réalisation de plus en plus tangible grâce à de nombreuses avancées politiques, administratives et techniques, notamment :

Lors d’une nouvelle présentation le 16 septembre 2009, le congrès de la Nouvelle-Calédonie a validé l’avant projet définitif, le coût d’objectif global et a donné son autorisation au Président du gouvernement à poursuivre l’opération.

Ensuite, sont intervenus le dépôt pour instruction de l’ensemble des autorisations administratives nécessaires au projet Médipôle - demande d’autorisation d’occupation du domaine public maritime (DAODPM), autorisation de défrichement, permis de construire et autorisation au titre des « Installations classées pour la protection de l’environnement » (ICPE) - et la préparation d’une convention financière et de mise à disposition du bâtiment principal du Médipôle de Koutio au CHT.

Parallèlement, les démarches auprès des bailleurs de fonds institutionnels, l’Agence Française de Développement (AFD) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ont été engagées, et une étude d’ingénierie financière co financée par la Nouvelle-Calédonie et l’AFD sera engagée dans les prochaines semaines afin de rechercher les conditions optimales de financement de l’opération Médipôle.

Le gouvernement en lien étroit avec le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie a également engagé des démarches auprès du ministère de la santé, afin que l’opération Médipôle accède au PLAN hôpital 2012 mis en place à l’échelon national, démarche à l’appui de laquelle le soutien de Madame la Ministre Marie-Luce Penchard a été demandé lors de son récent déplacement en Nouvelle-Calédonie.

A ce jour, l'autorisation de défrichement a été délivrée le 24 novembre 2009, l'enquête publique liée à l'instruction du dossier administratif d'occupation du domaine public maritime s'est déroulée du 18 mai au 8 juin dernier, avec une date prévisionnelle de délivrance en août 2010, et l'enquête publique liée à l'instruction du dossier « installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE) sera lancée le 23 juin prochain jusqu'au 7 juillet, et il est prévu une délivrance de l'autorisation en septembre 2010.

Techniquement, les travaux de réalisation du bâtiment principal doivent démarrer au second semestre 2010 pour prendre fin au premier trimestre 2015.

Ils sont séquencés en deux temps :

- Les travaux préalables (désamiantage – démolitions – terrassements – transplantation des végétaux - végétalisation des talus)
- Les travaux du bâtiment principal (un « macro-lot » regroupant 19 lots en procédure de dialogue compétitif et 9 lots en appel d'offres ouverts).

Le calendrier des appels d'offres est le suivant :

Les travaux préalables

Le marché est en cours d'attribution pour un démarrage à mi-juillet 2010 et une fin des travaux en avril 2011.

Le Lot n°3 – « macro-lot »

Le dialogue compétitif a débuté le 15 avril 2009 avec la remise du dossier de consultation des entreprises au groupement invité à participer, avec une signature prévisionnelle du marché au 1^{er} trimestre 2011.

La consultation pour les 9 lots en sus du macro-lot sera engagée au 3^e trimestre 2011 selon la procédure d'appel d'offres ouvert.

Le délai prévisionnel pour la construction du bâtiment principal est de 48 mois. L'importance du chantier sur le territoire est exceptionnelle. Le chantier représentera un véritable challenge pour les entreprises qui seront appelées pour leur savoir faire et leur créativité.

La Qualité Environnementale constitue également l'un des fondements de la conception générale du projet. Elle est basée sur la recherche du confort thermique couplée à une très haute performance énergétique qui s'appuie sur l'exploitation des énergies renouvelables.

Ainsi, ce projet, durablement structurant pour l'organisation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie, devrait ouvrir ses portes en 2015.

Pour mémoire, le Médipôle de Koutio a pour objectif de regrouper en un même lieu la plupart des grandes installations médicales de Nouvelle-Calédonie. On y retrouvera donc les services médicaux dispensés actuellement sur les sites de Gaston-Bourret, Magenta, col de la Pirogue et Raoul-Follereau. Le Médipôle comprendra l'hôpital proprement dit, un plateau technique de 12 salles d'opération, un bâtiment logistique, l'Institut Pasteur, un centre de radiothérapie dédié au traitement du cancer et un centre de soins de suite et de rééducation.

En fonctionnement normal, le Médipôle de Koutio traitera 60 000 passages aux urgences, 300 000 consultations et 40 000 hospitalisations par an. L'hôpital aura une capacité maximale de 640 lits et places, il sera installé sur 42 500 mètres carrés de surface utile, pour 77 000 mètres carrés de surface fonctionnelle et 90 000 mètres carrés de surface totale.